

Ni permis de tuer ni État policier



La loi dite du « permis de tuer » doit encore passer par le Sénat. En officialisant la présomption de légalité des tirs policiers, elle augmenterait encore le pouvoir policier et le nombre de tués, majoritairement non Blancs. La mobilisation est une urgence.

Omniprésence du racisme dans la police

Les médias s'émeuvent de l'affaire des policiers municipaux de Carcassonne. Tous les six mois ou presque, la même « révélation » sur le racisme dans la police.

Mais il ne s'agit jamais seulement de mots. La police exerce une puissance répressive sur les corps, et d'abord sur les corps non Blancs. La déshumanisation qui autorise les insultes est aussi ce qui permet et justifie les violences physiques.

À Carcassonne toujours, le 21 juin, en présence d'un policier municipal mis en cause pour ses propos racistes, un policier national a projeté au sol Youssef E., 29 ans, dont la tête a violemment heurté la chaussée. Youssef est mort treize jours plus tard. Le parquet a aussitôt écarté tout lien avec l'interpellation, et il aura fallu la diffusion de la vidéo, en septembre, pour qu'une enquête de l'IGPN soit enfin ouverte.

Une institution coloniale

La police est un outil de maintien de l'ordre capitaliste, qui protège les dominants et fait tenir la hiérarchie de classe. Elle s'est construite

en France sur la répression des « indigènes » de l'empire, y compris quand ceux-ci vivaient en métropole. La BAC vient des brigades coloniales d'Algérie, et la pacification des quartiers populaires par une présence permanente, visible et répressive relève d'une doctrine de maintien de l'ordre colonial.

La montée du RN et la banalisation des idées racistes fournissent un surcroît de légitimité et d'impunité aux violences policières. La loi de 2017 sur les refus d'obtempérer et la proposition de loi dite du « permis de tuer » reprennent des revendications portées par l'extrême droite, dont les thèses sont reprises par un spectre toujours plus large du champ politique et médiatique.

En finir avec l'ordre policier

Demander plus de commissariats, plus de policiers et plus de moyens revient à transférer l'argent des services publics vers la répression sociale, politique et syndicale. En cédant systématiquement aux revendications des syndicats policiers, la classe dirigeante s'attache l'institution qui lui servira de rempart face aux mobilisations que la casse sociale ne manquera pas d'entraîner. Combattre les violences policières doit nous conduire à poser la question du désarmement et de l'abolition de la police.

Mardi 15 septembre 2026

